

AVRIL 2021

Un nouveau logo pour la commune

Depuis la fusion, il n'existait pas de logo représentant les deux villages, c'est désormais chose faite ! Des monuments de Faverolles et de Villentrois sont représentés, ainsi qu'un étang, point commun des deux villages.



Vente d'un bien communal

La Commune met en vente le bien communal situé « 2 rue de la Galeté » et « 2 rue de la Résistance ». Les personnes qui seraient intéressées doivent s'adresser à l'étude LEOMENT notaire à CHABRIS. tél : 02.54.40.01.19

Travaux à Villentrois

Les travaux réalisés dans la rue Benjamin Rabier devront normalement prendre fin en mai 2021 avec la réfection de l'enrobé.

Ecoles

Suite à la demande de l'Académie, une classe devra être fermée sur le RPI Lye-Villentrois-Faverolles-en-Berry. Les 2 écoles de notre commune resteront ouvertes, accueillant chacune une classe.

Frelons

Des nids de frelons asiatiques ont été aperçus notamment sur le village de Villentrois, la mairie invite les habitants à poser des pièges dans leurs jardins dès à présent. Des conseils pourront vous être donnés en mairie.

Parc à chèvres situé à côté du plan d'eau.

Attention la clôture est électrifiée, gardez vos distances.

Circuit de randonnée

Un itinéraire de 13 kilomètres est en cours d'élaboration afin de relier les 2 villages (Faverolles-en-Berry – Villentrois)



Plans d'eau

Des arbres ont été coupés près du plan d'eau de Faverolles-en-Berry, ainsi que les peupliers au niveau du terrain de foot. Ces derniers n'étaient plus en bonne santé.

Quant au village de Villentrois, la haie de tuyas était elle aussi malade et a été retirée pour être remplacée à l'avenir par d'autres arbustes.

L'étang de la Planche Baron est actuellement asséché afin de le nettoyer et de réaménager les berges. Il n'y aura donc pas de pêche dans ce plan d'eau ni de baignade pour l'année 2021. Par conséquent, « Nager, Grandeur Nature » est annulé cette année.

La pêche est ouverte dans le petit plan d'eau de VILLENTROIS depuis le 20 mars et à compter du 1^{er} mai à l'étang de FAVEROLLES. Le tarif des cartes de pêche reste inchangé : adulte carte à la journée : 5 euros, abonnement 45 euros ; enfants jusqu'à 13 ans : 2 euros, abonnement annuel 20 euros.

En ce qui concerne le plan d'eau communal de Faverolles, les cartes sont à retirer à l'épicerie de Faverolles.

Bois à donner

A Villentrois et Faverolles à prendre sur place, s'adresser au Maire.

Elections départementales et régionales

Les prochaines élections départementales et régionales auront lieu le 13 juin 2021 pour le premier tour et le 20 juin 2021 pour le second tour.

A compter du 6 avril 2021, une nouvelle procédure sera ouverte aux électeurs pour établir une procuration électorale. Comment ça marche ? Il y a 3 étapes :

- Effectuer la demande de procuration en ligne sur maprocuration.gouv.fr (connexion via France Connect).
- Se rendre au commissariat ou à la gendarmerie pour valider votre identité (se munir du numéro de demande obtenu lors de l'inscription en ligne).
- Une confirmation sera envoyée par courriel dès que la mairie aura validé la procuration.

Pour plus de renseignements, se rapprocher de la Mairie.

La maison France Services à Valençay

Rappel : des ordinateurs sont mis gratuitement à disposition à l'espace Gâtines de Valençay pour toutes les démarches administratives et numériques, ainsi que des agents pour vous accompagner.

Adresse : Espace Gâtines – 11 route de Faverolles
36600 Valençay
02 54 29 46 36 ou valencay@france-services.gouv.fr

Horaires :

Lundi	Fermé
Mardi	08h30-12h00 / 13h00-17h00
Mercredi	10h00-12h00 / 13h30-17h00
Jeudi	08h30-12h00 / 13h00-17h00
Vendredi	08h30-12h00 / 13h00-16h00
Samedi	10h00-12h00 / 14h00-16h00

Troc'graines, troc'plantes

Venez échanger des graines...de fleurs, de légumes, des plantes, discuter « jardin »

Samedi 24 avril 2021 de 10 h à 12h30 à la bibliothèque de Villentrois.